

TRI DES PAPIERS ET DES EMBALLAGES



CHANGEMENT DE VOTRE BAC

réponse
obligatoire

Seuls les habitants des communes suivantes sont concernés par ce document : Bernières, Beuzeville la Grenier, Beuzevillette, Bolleville, Grandcamp, La Frenaye, La Trinité du Mont, Lanquetot, Lintot, Mélamare, Mirville, Nointot, Norville, Parc d'Anxtot, Petiville, Port Jérôme sur Seine (hors ND de Gravenchon), Raffetot, Rouville, Saint Antoine la Forêt, Saint Eustache la Forêt, Saint Jean de Folleville, Saint Jean de la Neuville, Saint Maurice d'Etelan, Saint Nicolas de la Taille, Tancarville, Trouville.

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de sa compétence en matière de gestion des déchets, Caux Seine agglo s'est engagée dans une démarche d'harmonisation et d'optimisation de ce service sur l'ensemble de son territoire.

Ainsi, sur votre commune, il a été décidé :

- d'uniformiser la couleur du bac dédié au tri des papiers et des emballages afin de simplifier la compréhension des consignes de tri par les habitants : le jaune est le code couleur universel réservé pour le tri de ces déchets. Par conséquent, si vous disposez d'un bac à couvercle bleu, il sera remplacé par un bac à couvercle jaune.
- de vérifier que chaque foyer dispose d'un bac roulant à couvercle jaune d'un volume adapté à ses besoins, et suffisant pour stocker l'équivalent de 2 semaines de tri sélectif. Si ce n'est pas le cas, un nouveau bac à couvercle jaune sera mis à votre disposition.

Si vous êtes concerné par l'un de ces ajustements, un nouveau bac à couvercle jaune sera déposé devant votre domicile, dans les meilleurs délais et sans que votre présence soit nécessaire, et vous pourrez immédiatement l'utiliser. Il sera accompagné d'un rappel des consignes de tri.

Cette opération est totalement gratuite, aucun paiement ne vous sera demandé.

Caux Seine agglo a besoin de recueillir certaines informations qui lui permettront d'identifier votre besoin, et le cas échéant, de définir le volume de votre futur bac à couvercle jaune et d'organiser au mieux sa distribution.

Il vous est demandé, sous un maximum de 15 jours, de compléter le formulaire en ligne :

▶ accessible au lien suivant :

<https://urlr.me/enqueteCSA>

▶ ou en flashant avec votre téléphone portable ce QR Code :



Si vous rencontrez des difficultés à effectuer ces démarches en ligne, le **service rudologie** de Caux Seine agglo est à votre disposition pour vous aider. Vous pouvez le contacter par téléphone au **02 32 84 41 37**.

Note d'information sur le traitement de vos informations personnelles

Caux Seine agglo collecte des données personnelles dans le cadre de l'exercice de ses missions ; elle est ainsi responsable des traitements de données à caractère personnel mis en œuvre par ses services. Les informations collectées n'appartiennent en aucun cas à l'agglomération, les données personnelles restant la propriété des personnes concernées.

A ce titre, vos données personnelles sont collectées dans un but déterminé, explicite et légitime, compatible avec les missions de service public et ne seront pas traitées ultérieurement de façon incompatible avec l'objectif initial.

Objectif de la mission : Harmoniser et optimiser sur le service de collecte des déchets ménagers et assimilés

Quelles sont les données personnelles collectées ? Vos données d'identification (nom, prénom du demandeur), vos coordonnées (adresse postale, numéro de téléphone, messagerie électronique), vos modalités actuelles de collecte, ainsi que le nombre de personnes qui composent votre foyer ou votre entreprise.

Pourquoi ? Pour que Caux Seine agglo puisse assurer la livraison et la mise à disposition gratuite de bacs roulants pour les papiers et emballages recyclables avec un volume adapté au nombre de personnes qui composent chaque foyer ou votre entreprise, et pour qu'elle puisse assurer les opérations de maintenance futures et indispensables de ces équipements.

A qui se destinent vos données ? Durée de conservation ? Vos données seront conservées uniquement à des fins de contacts, d'information, et de suivi des interventions. Les informations personnelles recueillies par les agents de Caux Seine agglo avec le consentement des personnes interrogées, feront l'objet d'un traitement informatique par Caux Seine agglo, responsable de traitement. Toutes les informations recueillies sont enregistrées dans un fichier informatisé et se destinent aux agents du service Rudologie au sein de la Direction Cadre de vie de Caux Seine agglo.

Exercer vos droits,

Conformément au Règlement européen (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la circulation de ces données » (articles 15 à 22), vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et de limitation des données les concernant. Vous pouvez retirer à tout moment votre consentement au traitement de vos données. Consultez le site [cnil.fr](http://www.cnil.fr) <http://www.cnil.fr> pour plus d'informations sur vos droits.

Vous pouvez exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter le DPO (Délégué à la protection des données) par courrier à l'adresse suivante : Caux Seine agglo - Allée du Câtillon - BP 20062 - 76170 LILLEBONNE, à l'attention du délégué à la protection des données ou par mail à l'adresse suivante rgpd@cauxseine.fr.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits "Informatique et Libertés" ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL - 3, place Fontenoy - TSA 80715 - 75334 Paris cedex.